ANIMATEUR CAMPING CLUB

TITRE PROFESSIONNEL Animateur Loisir Tourisme - Niveau BAC (Niveau 4)

6 mois du 23/03/27 au 01/10/27

contrat d'apprentissage 6 mois

Titre Professionnel de niveau 4 délivré par le Ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion, enregistré sous le n° 38662 sur décision de France compétences en date du 22/02/2024/Code diplôme éducation nationale 46T3406

Happy Resort
École Animation

OBJECTIFSDELAFORMATION

Titulaire du Titre Pro Animateur Loisir Tourisme sera capable de :

- Contribuer à la **conception d'animations** loisirs dans un établissement touristique
- Participer à la **conception d'un programme d'animation** loisirs pour différents publics
- Promouvoir des animations loisir en Français et en anglais
- Créer des animations loisirs pour différents publics
- Animer les activités de journée et de soirée dans un établissement touristique en français et en anglais
- Assurer la logistique des animations loisirs
- Mobiliser un comportement orienté et une posture de service

OPTION Acquérir une expérience en station de ski hiver

- En station sur notre centre de formation de Valfréjus :
- Connaître la culture montagne et ses stations hiver

Acquérir une expérience en camping club

- Chez nos employeurs partenaires : camping 4 et 5 *

Acquérir le titre professionnel Animateur Loisirs Tourisme

- Titre de niveau IV (bac) inscrit au RNCP : registre national de la certification professionnelle

Débouchés

- Le titulaire du Titre Professionnel Animateur Loisir Tourisme peut travailler en tant que : animateur polyvalent (animateur touristique adulte, sénior, culturel, jeux, DJ, chanteur, mini club, découverte, enfants, adolescent, station, camping, et évènementiel, tours opérateurs)
- Il peut alors postuler auprès des grandes marques du tourisme en France et à l'étranger

Secteurs

De nombreux secteurs d'activité sont accessibles après le Titre Professionnel ALT tels que : hôtellerie de plein air (campings clubs), villages vacances / hôtels clubs, résidences de tourisme et hôtelières, parcs récréatifs, entreprises de loisirs et de spectacles, centres de vacances et d'accueil périscolaires, prestataires de service en animation, stations touristiques montagnarde et de littoral,

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

Les différentes étapes de recrutement se déroulent entre février et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise de la manière suivante :

- Dépôt du dossier de candidature sur le site happy Resort / espace candidat (dossier à remplir en ligne, avec CV, lettre et photo)
- Une étude du dossier par l'équipe pédagogique
- Entretien(s) de motivation sous 48 à 72 heures.

LIEU DE FORMATION& D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, téléchargez le dossier de candidature sur:

> **HAPPY RESORT** - Valfréjus (73)www.happyresort.fr/espace-candidat/- 0479830295

CONDITIONS D'ACCES et prérequis

> **Être âgé de 18 ans minimum et de 29 ans révolus*** à la signature du contrat d'apprentissage

> **Bonne condition physique**

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Cette formation et ses débouchés demandent une bonne condition physique, de l'autonomie, de la créativité, une bonne présentation et un fort esprit d'équipe. D'autre part, la pratique de plusieurs arts culturels (théâtre, danse, musique, ateliers manuels…) ou d'activité sportive sont souhaitables.

LA FORMATION

Dates de démarrage et de fin de formation :

- Du 23 mars 2027 au 01er octobre 2027

Durée :

6 mois : 3 mois de formation (378 h) – 3 mois en camping club été (455 h)

Rythme d'alternance :

Rentrée le 23 mars 2027
Formation du 23 mars au 11 juin 2027
Jours en entreprise les 2 et 9 avril
Employeur du 14 juin au 10 septembre 2027
Formation et jury du 13 septembre au 01er octobre 2027

Coût

4 250 €
Formation financée par les OPCO (opérateurs de compétence) par le biais du contrat d'apprentissage

Taux de réussite

Taux de réussite 2022-2023 : 95,6 %/2023-2024 98,9 %/2024-2025 : 85 %

ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référente handicap :**
Gabrielle De Sa Gindre : secretariat@happyresort.fr ou 0479830295

ANIMATEUR CAMPING CLUB

TITRE PROFESSIONNEL Animateur Loisir Tourisme - Niveau BAC (Niveau 4)
6 mois du 23/03/27 au 01/10/27
contrat d'apprentissage 6 mois

Happy Resort
École Animation

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOI

Happy Resort est la seule école installée sur un site touristique. Elle dispose de salles de cours et de spectacles, de matériel d'animation, et de lieux de mise en pratique réelle et inédite

- Sonos mobiles diverses
- Salle de spectacle de 300 places avec scène
- Tables de mixages
- Matériel lumière et consoles
- Matériel vidéo
- Costumerie complète
- Matériel d'animation extérieur
- Matériel sportif
- Terrain multisports

Elle favorise l'apprentissage de l'animation estivale et hivernale insitu.

Notre établissement est **le seul qui permet d'acquérir la double compétence été** (structure club) **et hiver** (spécificités des stations et de la montagne). Cette double compétence étant indispensable pour exercer ensuite son métier toute l'année.

Il s'agit également du **seul établissement à proposer des travaux pratiques face à de vrais vacanciers.**

Les formateurs de l'école ont une expérience diversifiée et complète en matière d'animation. Eux-mêmes animateurs et responsables d'animation en structures variées : tours-opérateurs, village-club, hôtellerie de plein air, station de montagne, office de tourisme, colonies, formateurs en école, etc.

Notre établissement est le seul installé sur un site touristique ouvert. Il permet l'acquisition de compétences en profitant des installations et des mises en pratiques face à un vrai public

Happy Resort c'est aussi 87,5% d'obtention du Titre ALT en 2021-2022, 100% d'obtention en 2022-2023, résultats 2024 à 98.9 %
La possibilité de valider UN ou DES blocs de compétences
Un taux de satisfaction de la formation de 80 % et un taux d'insertion dans l'emploi de 85 %

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le titre Animateur Loisir Tourisme est évalué tout au long de la formation grâce aux évaluations des compétences, à la fois théoriques et pratiques (livret d'évaluation renseigné tout au long de la formation). L'évaluation finale obligatoire se déroule devant jury en fin de formation avec des documents produits par le candidat pendant la formation et ses entretiens.

PASSERELLES ET/OU EQUIVALENCES

Le titre professionnel Animateur Loisir Tourisme (ALT), de niveau 4 (bac), offre plusieurs possibilités de progression et de réorientation dans l'animation, le tourisme et l'évènementiel.

Poursuites d'études : BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport), Responsable d'animation en structure d'accueil touristique et de loisirs (équivalent BAC + 2), BTS Tourisme (BAC + 2), DEJEPS (Diplôme d'Etat, niveau 5). Liste non exhaustives (nous consulter).

Evolution professionnelles directes : Responsable d'animation, Responsable de petite et moyenne structure (RPMS), Chef d'équipe en hôtellerie de plein air ou village vacances.

Nous consulter pour étudier les éventuelles équivalences ou passerelles possibles en fonction du parcours (conformément à la fiche RNCP téléchargeable sur https://www.francecompetences.fr/

LES PARTENAIRES